

Parc national du Canada du Mont-Riding

Plan d'aménagement des sentiers et de l'arrière-pays

Ébauche, septembre 2009

Recommandé par :

Richard Dupuis
Gestionnaire, Expérience des visiteurs

Approuvé par :

Cheryl Penny
Directrice d'unité de gestion

RÉSUMÉ

Le présent plan définit l'orientation du réseau des sentiers et de l'arrière-pays dans le parc et décrit certaines mesures clés qui seront prises par Parcs Canada au cours des cinq prochaines années. Il vise à améliorer l'expérience des visiteurs tout en assurant la durabilité opérationnelle, écologique et financière du réseau. Le plan de travail traite des principales priorités et établit une approche progressive en ce qui a trait à la mise en œuvre. On y propose un système de classification des sentiers et des campings de l'arrière-pays qui facilitera l'établissement des priorités et la mise en œuvre du plan.

L'histoire de l'aménagement des sentiers, les tendances et les commentaires du public et du personnel ont contribué à l'élaboration du plan. Le mandat, l'énoncé de vision et d'autres documents de Parcs Canada ont guidé le processus décisionnel et la définition des objectifs et des mesures qui figurent dans le plan.

Les sentiers permettent aux visiteurs d'observer les différents écosystèmes du parc national du Canada du Mont-Riding ainsi que sa topographie et ses paysages culturels. L'un des objectifs de la planification est d'offrir l'occasion aux gens de développer un attachement profond au parc. Les expériences et les possibilités d'apprentissage mémorables que connaissent les visiteurs les encouragent à devenir des ambassadeurs qui comprennent l'importance de protéger les parcs nationaux pour les générations futures et de leur présenter.

Le réseau de sentiers actuel est très vaste; il s'étend sur environ 400 km. La nouvelle approche nous permettra d'examiner ce que nous faisons, ce que nous faisons avec les autres et ce qui peut être fait par d'autres dans le cadre des activités autorisées. Travailler en partenariat avec les autres présente de nombreux avantages pour le parc, pour nos partenaires et pour les visiteurs du parc.

Les trois secteurs prioritaires sont la protection, l'expérience et l'établissement de liens. Certains des objectifs et des mesures clés dans ces domaines sont décrits ci-dessous.

Protection

- Définir l'empreinte écologique des sentiers. Analyser l'empreinte écologique des actifs relatifs aux sentiers et à l'arrière-pays.
- Définir les indicateurs écologiques qu'il y a lieu de surveiller afin d'assurer l'intégrité écologique.
- Surveiller étroitement l'empreinte écologique au cours des trois premières années du plan.
- Définir l'empreinte écologique globale maximale du réseau de sentiers du parc.

Expérience

- Adopter des objectifs et des mesures clés qui permettront d'améliorer notablement l'expérience et les possibilités offertes aux visiteurs à toutes les étapes, de la planification à la visite et enfin aux souvenirs.
- Saisir les occasions de partenariat lorsqu'elles permettent d'améliorer l'expérience des visiteurs, d'offrir des possibilités d'apprentissage et de préserver l'intégrité écologique du parc.
- S'adapter aux tendances et aux besoins actuels et futurs des visiteurs.

Établissement de liens

- Promouvoir la gérance du parc en liant les gens à un large éventail d'écosystèmes et de paysages culturels.
- Renforcer la communication, le marketing et les nouvelles initiatives, ce qui permettra d'offrir aux collectivités locales et aux visiteurs des possibilités plus nombreuses de découvrir et d'apprécier les ressources naturelles du parc.
- Établir des liens avec les collectivités voisines du parc.

D'autres objectifs et mesures clés ont été définis dans le présent plan pour certains endroits (p. ex., le lac Audy).

TABLE DES MATIÈRES

A.	VISION ET MISSION	5
B.	PORTÉE.....	5
C.	PRINCIPES DIRECTEURS ET ORIENTATION	5
D.	CONTEXTE.....	7
E.	TENDANCES.....	8
F.	CONSULTATION.....	10
G.	OBJECTIFS ET MESURES CLÉS	10
	PROTECTION.....	10
	EXPÉRIENCE.....	11
	CONNEXION	ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.
H.	PLANS DE SECTEUR	14
I.	PROCESSUS	16
J.	ÉVALUATION DU RENDEMENT	17

Annexes

Annexe 1 — Principes relatifs aux immobilisations

Annexe 2 — Phase 1 des consultations — Commentaires

Annexe 3 — Évaluation environnementale

Annexe 4 — Système de classification des sentiers et des emplacements de camping

Annexe 5 — Plan de travail quinquennal (en cours d'élaboration)

Annexe 6 — Carte — Projets des première et deuxième années (en cours d'élaboration)

A. VISION ET MISSION

Vision — État souhaité en 2020...

Les divers sentiers et activités dans l'arrière-pays, uniques en leur genre, font du parc national du Canada du Mont-Riding l'une des premières destinations par excellence au Canada pour profiter des merveilles de la nature.

Mission

Procéder à un renouvellement du réseau des sentiers et de l'arrière-pays en vue d'améliorer l'expérience des visiteurs et leur attachement aux réserves intégrales du parc national du Canada du Mont-Riding, tout en laissant ces lieux intacts pour les générations futures.

B. PORTÉE

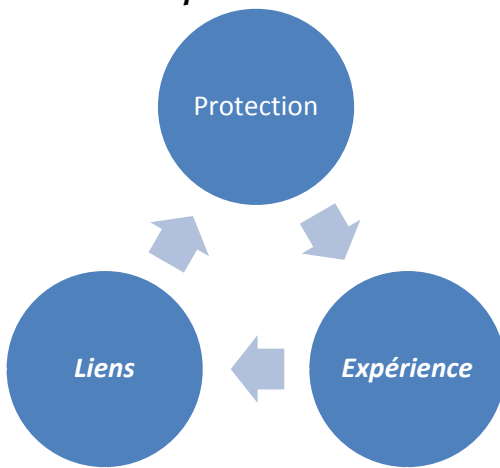
Le présent plan d'aménagement des sentiers et de l'arrière-pays définit la démarche de renouvellement pour les cinq prochaines années. Un plan de travail quinquennal est joint à l'annexe 5; il sera actualisé chaque année.

Le plan concerne le réseau des sentiers et de l'arrière-pays, qui comprend tous les sentiers du parc (avant-pays et arrière-pays), les aires de fréquentation diurnes au départ des sentiers, les chemins d'accès au départ des sentiers, le camping dans l'arrière-pays et d'autres activités et installations destinées aux visiteurs de l'arrière-pays.

C. PRINCIPES DIRECTEURS ET ORIENTATION

L'aménagement des sentiers et de l'arrière-pays dans le parc est axé sur les **liens** entre les gens, à l'échelle régionale et nationale, et sur l'**expérience** que vivent les visiteurs dans les sentiers et l'arrière-pays du parc qui leur donne envie de **protéger** ces réserves intégrales.

Protection --- Expérience --- Liens



*« Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel... »
La Charte de Parcs Canada*

Protection

La conception et l'entretien des sentiers et des installations dans l'arrière-pays intégreront des pratiques exemplaires axées sur le développement durable qui minimisent les répercussions sur les ressources culturelles et les écosystèmes. Il faut déterminer le seuil quant à l'aménagement des sentiers (empreinte écologique) dans le parc et le surveiller en vue de préserver l'intégrité écologique. Cependant, les niveaux d'utilisation (demande) et la capacité d'entretien des sentiers sont également des facteurs

très importants à ne pas négliger. L'histoire et les récits des sentiers et de l'arrière-pays du parc doivent être écrits, protégés et utilisés en vue de mobiliser les gens et de multiplier les possibilités d'apprentissage.

Expérience

Le plan est adapté aux besoins existants exprimés dans le cadre des consultations publiques et des commentaires fournis de façon continue par les usagers. On a tenu compte des tendances en matière d'activités de plein air, de voyages et de démographie. Le parc veut offrir une expérience de qualité dans ses sentiers et son arrière-pays qui permettra aux gens de développer un attachement plus fort au monde naturel et au parc national. En visitant les différents secteurs du parc, les gens découvrent et comprennent davantage son histoire naturelle et culturelle.

Liens

Les aires naturelles du parc étant accessibles, les gens ont l'occasion d'établir des liens plus étroits avec leur **monde naturel**. Ils découvrent l'essence des écosystèmes et des paysages du parc (prairies, forêt boréale, escarpement, lacs, etc.), et cet attachement les pousse à vouloir protéger ce monde naturel.

Parcs Canada veut entretenir des liens plus forts avec les **différentes collectivités**, incluant les groupes d'usagers comme les clubs de plein air. Les responsables du parc souhaitent établir des partenariats actifs avec ceux qui sont prêts à collaborer à la mise en œuvre du plan et à contribuer en tant que gardiens permanents du réseau.

Les mesures prévues dans le plan visent à offrir à **tous les Canadiens** l'occasion d'établir un lien avec le parc par l'entremise d'Internet et à leur donner envie de visiter le parc, de parcourir ses sentiers et d'admirer l'arrière-pays.

« Nous sommes des guides qui accueillent des visiteurs du monde entier en leur ouvrant les portes de lieux de découverte et d'apprentissage, de réflexion et de loisir. » La Charte de Parcs Canada

*« Élaborer et mettre en œuvre une vision et un plan à long terme pour le camping dans l'arrière-pays et le réseau de sentiers qui répondent aux besoins futurs des utilisateurs et leur offrent une gamme de possibilités de découvrir le patrimoine naturel et culturel du PNCMR. »
PNCMR Plan Directeur, 2007*

*« Bien que Parcs Canada n'éliminera jamais tous les risques et les dangers auxquels sont exposés les visiteurs, nous continuerons de faire preuve de diligence raisonnable en nous efforçant d'offrir aux visiteurs une expérience la plus sûre possible [...] Le personnel du parc fera valoir aux visiteurs son message sur l'autonomie [...]. »
Stratégie en matière de sécurité publique, parc national du Canada du Mont Riding, 2005*

« Parcs Canada a également l'intention d'élargir le soutien de ses nombreux intervenants et partenaires en favorisant leur engagement, et en encourageant un leadership partagé grâce à une participation active au développement et à la mise en oeuvre de l'orientation future de l'Agence. »
Agence parcs canada plan d'entreprise
2009-2010 à 2013-2014

« La participation croissante des Premières nations à la prise de décisions et à la mise en commun du savoir traditionnel favorise la protection, la gestion et la connaissance de ce lieu unique. »
PNCMR Plan Directeur, 2007

Les principes directeurs et l'orientation définis dans le plan sont essentiellement tirés du plan directeur du parc, de la charte et du mandat de Parcs Canada et du plan ministériel.

On a tenu compte des principes relatifs aux immobilisations définis dans le plan directeur du parc (voir l'annexe 1). Ces principes encouragent une approche intégrée et durable (intégrité écologique et commémorative, expérience des visiteurs et sensibilisation).

D. CONTEXTE

D'hier à aujourd'hui

Les Premières nations ont occupé la région du mont Riding pendant des milliers d'années; les découvertes archéologiques les plus anciennes remontent à environ 10 000 ans. Plusieurs lacs et ruisseaux du mont Riding offraient des sites abrités, des sources d'eau et une faune abondante pour ces peuples. À l'heure actuelle, certains membres des collectivités des Premières nations installées dans les environs du parc sillonnent l'arrière-pays, parcourent les sentiers et organisent des camps culturels.

Après l'arrivée des colons européens, certaines des voies de circulation existantes ont été améliorées, et de nouvelles pistes et routes ont été aménagées pour la récolte du bois, la récolte du foin et la lutte contre les incendies. Les principaux sentiers qui existent aujourd'hui (le sentier Central et le sentier Strathclair par exemple) étaient autrefois des chemins de gravier; ils sont désormais mieux adaptés aux charrettes et aux randonnées familiales à bicyclette.

La figure 2 illustre l'évolution de la région du parc national du Canada du Mont-Riding en ce qui concerne les sentiers, les accès et les plans précédents.

Aujourd'hui, le réseau des sentiers et de l'arrière-pays comprend ce qui suit :

- 400 km de sentiers;
- 6 sentiers d'interprétation autonome;
- 39 sentiers (printemps, été et automne);
- 27 sentiers entretenus pour l'utilisation hivernale;
- 26 points de départ de sentier (*environ*);
- des installations de camping d'hiver;
- 19 emplacements de camping dans l'arrière-pays;
- des aires de camping sauvage;
- 1 cabane (Cairns) – utilisation hivernale, projet pilote en vue de son utilisation toute l'année;
- 4 sites de géocachette.

Les activités d'interprétation guidées permettent à de nombreux visiteurs de découvrir le réseau de sentiers, qu'il s'agisse de l'une des randonnées hebdomadaires vers des lieux comme le ruisseau Gorge et le marais Ominnik, d'une randonnée à bicyclette ou d'un tour de charrette sur le site historique du camp de prisonniers de guerre au lac Whitewater.

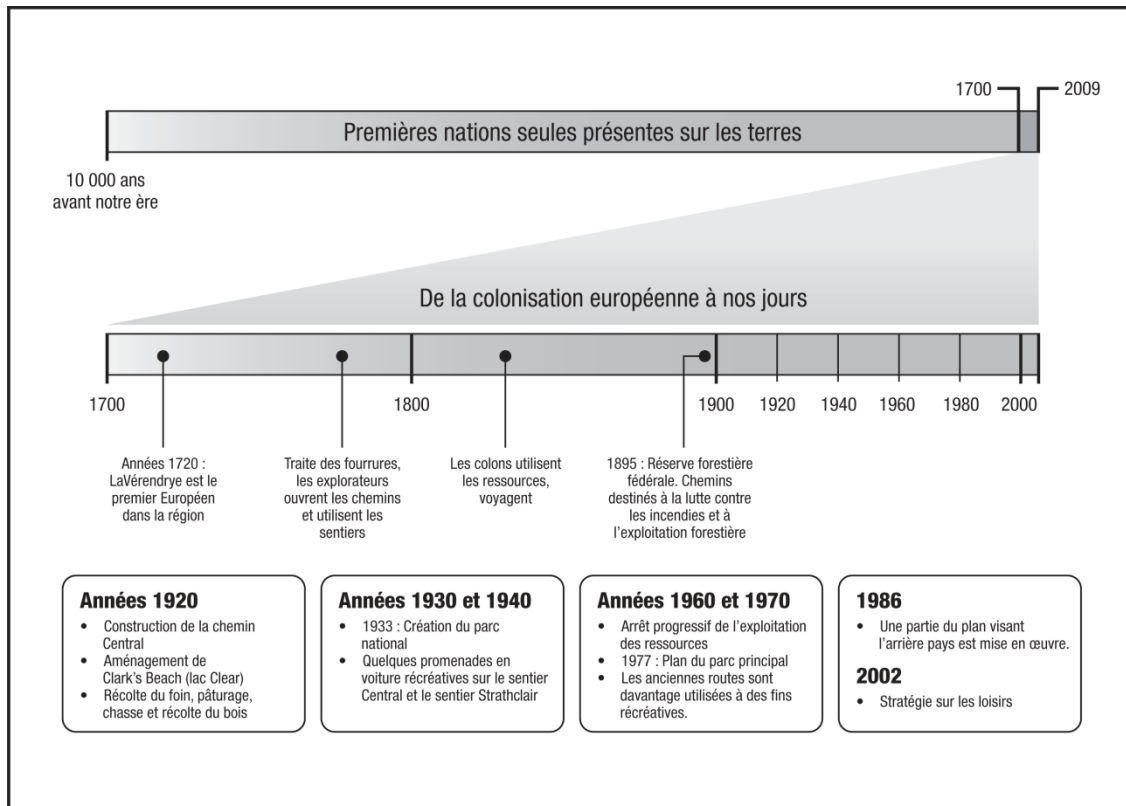


FIGURE 2 : Chronologie/histoire de l'aménagement des sentiers au parc national du Canada du Mont-Riding

E. TENDANCES

Voici les principales mutations dans le domaine du tourisme qui touchent l'utilisation des sentiers et de l'arrière-pays au parc :

- *Urbanisation* – De plus en plus de Canadiens vivent dans des centres urbains; le « manque d'exposition à l'environnement naturel » est d'ailleurs une expression employée pour décrire la rupture entre les jeunes et la nature.
- *Immigration* – Les néo-Canadiens connaissent peu les parcs nationaux.
- *Technologie* – Les jeunes préfèrent rester devant leur ordinateur ou leur PS2 plutôt que de sortir au grand air.
- *Vieillesse de la population* – Les baby-boomers ne sont pas attirés par les tentes.

Les sentiers et l'arrière-pays du parc offrent tout le nécessaire pour la plupart des dix activités de plein air préférées des Canadiens, notamment l'observation de la faune, le canotage, la pêche, l'exercice physique et le cyclisme. Les personnes qui participent à des activités récréatives en plein air effectuent des excursions plus courtes ou plus souvent des excursions d'une journée. La génération des plus jeunes (25 ans et moins) a tendance à pratiquer des activités sportives plus extrêmes, incluant le vélo de montagne.¹ Cependant, le nombre de jeunes utilisant les sentiers est en baisse.

La recherche indique que les Canadiens veulent que leurs parcs nationaux :

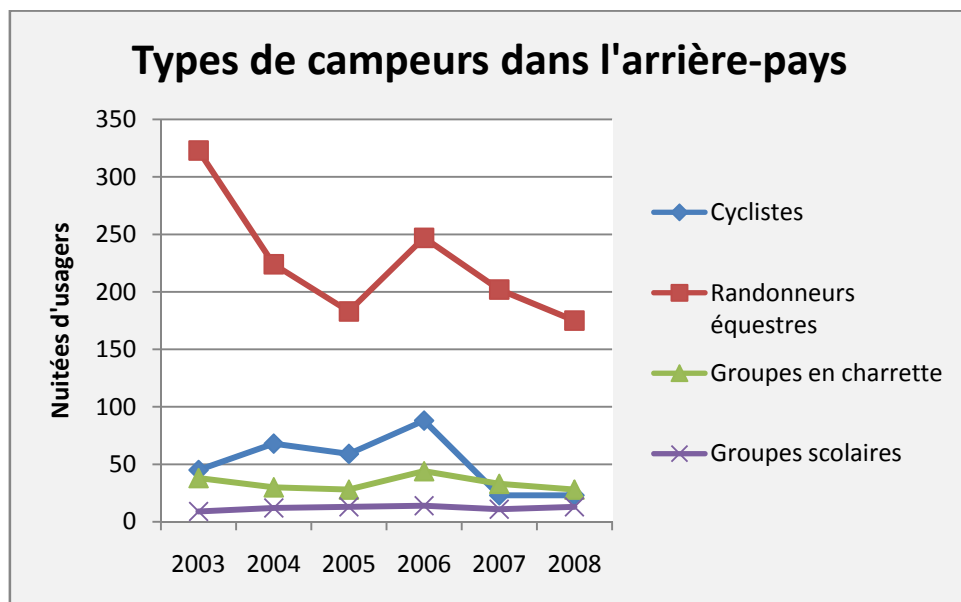
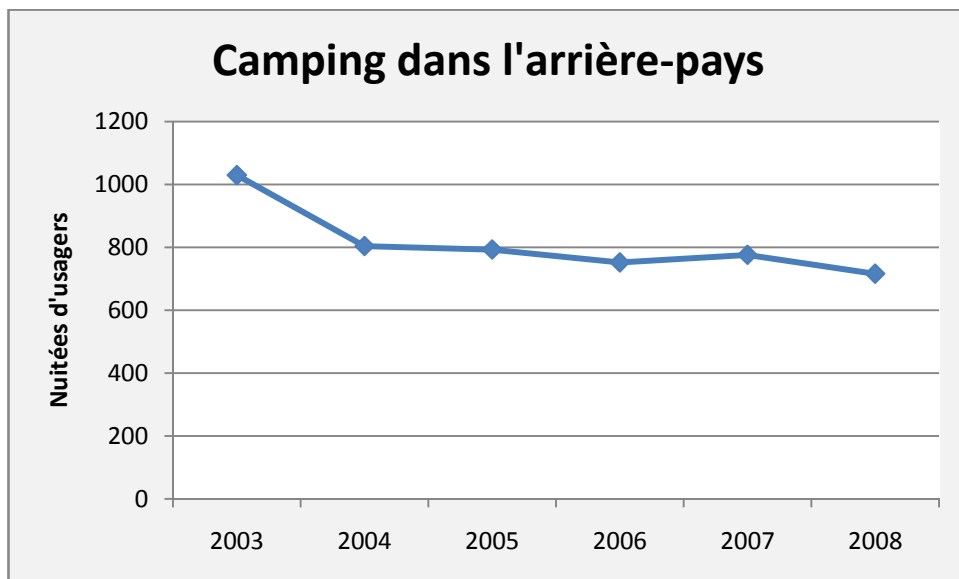
- soient protégés pour les générations futures;
- relatent des événements appartenant à l'histoire;

¹ Enquête sur les activités et les préférences en matière de voyages (EAPV), 2006 — Le marché touristique canadien, Activités de plein air chez les touristes effectuant un voyage de plus de 24 heures

- soient agréables, mémorables et amusants;
- représentent une bonne valeur;
- soient authentiques;
- offrent des activités récréatives en plein air.²

La recherche reflète les attentes de nombreux visiteurs du parc (voir la section H).

Le nombre de personnes qui se sont inscrites pour faire du camping dans l'arrière-pays du parc a reculé au cours des cinq dernières années. Cette tendance peut correspondre à une véritable baisse de la fréquentation ou s'expliquer par le fait que les gens ne s'inscrivent pas (pour différentes raisons). Par ailleurs, nous n'avons pas beaucoup d'information concernant les tendances en matière de fréquentation diurne des sentiers.



² Parcs Canada, 2006 — Sondage d'opinion publique

F. CONSULTATION

Des consultations publiques en trois phases ont contribué à l'élaboration du plan. Lors de la phase 1, un formulaire de commentaires a été distribué aux visiteurs et à des non-visiteurs. Les commentaires ont été analysés (voir l'annexe 2) et nous ont aidés à concevoir la phase suivante. Au cours de la phase 2, des réunions publiques ont été organisées dans les villes de Dauphin, McCreary, Laurier, Brandon, Russell, Winnipeg et Kerr's Lake. De nombreuses personnes ont assisté à ces réunions. La passion des gens pour les sentiers et les possibilités était manifeste. Les résultats des réunions ont été résumés et pris en considération. Voici quelques demandes fréquemment mentionnées :

- Donner davantage d'information en ligne : état des sentiers, cartes améliorées, coordonnées GPS.
- Fournir des renseignements précis au départ des sentiers.
- Offrir des renseignements d'interprétation le long des sentiers.
- Se servir des anecdotes et des connaissances historiques locales pour les panneaux d'interprétation.
- Faire participer les jeunes, les encourager à découvrir le parc et à en prendre soin.
- Améliorer l'entretien et les installations de certains sentiers, créer des partenariats.
- Rouvrir les anciens sentiers pour les chevaux, les charrettes et les traîneaux.
- Établir un réseau de boucles judicieux et des sentiers à voie simple.
- Concevoir des sentiers parcourant des terrains et des paysages variés.
- Relier les sentiers le long de l'escarpement et dans l'ensemble du parc.
- Relier les sentiers à d'autres à l'extérieur du parc.
- Créer des sentiers en boucle de fréquentation diurne partant des aires de camping de l'avant-pays.
- Augmenter le nombre de sentiers pour le ski et la raquette.
- Offrir davantage de choix pour le camping - types de refuges et endroits.
- S'assurer qu'il y a des sources d'eau.
- Réévaluer le barème des droits.

La phase 3 prévoit la distribution de l'ébauche du plan et la collecte et l'analyse des derniers commentaires.

G. OBJECTIFS ET MESURES CLÉS

PROTECTION

« Dans le parc national du Canada du Mont-Riding, la biodiversité et les processus naturels caractéristiques de la région naturelle des plaines et plateaux boréaux du Sud jouiront d'une protection éternelle. » Énoncé d'intégrité écologique, parc national du Canada du Mont-Riding

Les responsables du parc appliquent les principes d'une saine gestion environnementale et des pratiques exemplaires chaque fois qu'ils prennent des décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'intégrité écologique d'un secteur. Lorsque des mesures doivent être prises par le personnel du parc, les partenaires ou les bénévoles, les répercussions éventuelles sur l'environnement doivent être examinées, évaluées et minimisées. Une évaluation environnementale du plan a été réalisée; elle tient compte des effets cumulatifs de toutes les mesures proposées (voir l'annexe 3).

Le Système de classification des sentiers et des emplacements de camping (annexe 4) est une mesure importante qui contribue à préserver l'intégrité écologique du parc. Chaque catégorie comporte une empreinte écologique et des besoins d'entretien différents. Par exemple, un sentier pour charrettes appartient à la catégorie des « sentiers principaux ». Le système de classification sera utilisé pour évaluer les nouveaux aménagements et surveiller l'empreinte écologique.

Objectif : L'empreinte écologique globale³ des actifs relatifs aux sentiers et à l'arrière-pays est maintenue.

Principales mesures

- Définir et calculer l'empreinte écologique et déterminer le seuil en ce qui concerne le développement.
- Appliquer le système de classification des sentiers aux sentiers existants et futurs (voir l'annexe 4) et l'adapter, au besoin, lorsqu'un système de classification national sera établi.
- Évaluer les différentes méthodes qui permettent d'entretenir les sentiers selon leur classification.
- Incorporer les pratiques relatives aux sentiers durables.
- Surveiller de manière continue le système de classification et l'évaluer dans un délai de cinq ans.

EXPÉRIENCE

Chaque fois que les gens partent en excursion, leur expérience commence avec la planification et dure aussi longtemps que les souvenirs qu'ils conservent de cette excursion. Les objectifs de la présente section sont présentés dans le même ordre que les étapes de l'expérience des visiteurs, à savoir :

- *Planification*
- *Visite*
- *Souvenirs*

PLANIFICATION

a. Objectif : Améliorer les outils afin que les visiteurs puissent mieux se préparer en vue de leur excursion dans les sentiers et l'arrière-pays.

Principales mesures

- D'ici la fin de la première année, faire en sorte que les coordonnées des points de départ des sentiers et les cartes des sentiers soient accessibles (sur Internet et sur papier), incluant l'information sur les catégories de sentiers et d'emplacements de camping.
- S'assurer que les visiteurs aient reçu l'information relative à la sécurité publique et aux pratiques exemplaires et aient facilement accès à cette information (autonomie, ne laisser aucune trace, étiquette à respecter sur les sentiers, programme Adventure Smart).
- Encourager les visiteurs à utiliser le programme Quotient explorateur pour planifier leurs excursions dans les sentiers.
- Travailler avec les administrations locales (municipalités rurales), les entreprises et les groupes du secteur touristique de la région afin de veiller à ce que l'information sur les sentiers soit incluse dans les programmes et les publications de marketing.

VISITE

a. Objectif : Offrir des possibilités sans pareil de découvrir et de connaître l'histoire naturelle et culturelle du parc et de ses environs.

Principales mesures

³ L'empreinte écologique tient compte des activités d'entretien (p. ex., l'essence des faucheuses), des impacts écologiques (obstruction des cours d'eau, herbes envahissantes, fragmentation des habitats) et de la restauration des anciens sentiers.

- En partenariat, élaborer des possibilités pour les membres des Premières nations de transmettre leurs connaissances et de faire connaître leurs anecdotes.
- Incorporer une technologie conviviale sur le site Web du parc afin d'améliorer l'expérience d'apprentissage sur les sentiers (p. ex., fichiers balados, orthoimages en haute résolution, options de blogue, géocachettes, programme Explora).
- Évaluer les sentiers d'interprétation autonome, les renouveler, au besoin. Les intégrer dans les plans de secteur, dans la mesure du possible.
- Faciliter les partenariats avec les groupes, les pourvoyeurs et les guides locaux afin de multiplier les possibilités offertes aux visiteurs (développer des sentiers historiques, partager des histoires, organiser des événements spéciaux, des visites guidées, etc.).

b. Objectif : Les parcours sont bien marqués en direction des départs de sentier et le long des sentiers.

Principales mesures

- Travailler avec les administrations locales (municipalités rurales) et les services d'autoroutes du Manitoba afin d'améliorer la signalisation sur l'autoroute indiquant l'emplacement des points de départ des sentiers.
- Mettre en œuvre d'autres moyens permettant d'améliorer l'orientation des visiteurs vers les départs de sentier, p. ex. les coordonnées GPS.
- Créer des carrefours de sentiers et améliorer l'information que l'on trouve à ces endroits, incluant des messages sur la sécurité publique (un carrefour de sentiers est un point d'accès à plusieurs sentiers dans un secteur donné).
- Élaborer un plan relatif aux panneaux d'orientation (p. ex., déterminer les lieux prioritaires où il faut orienter les usagers le long des sentiers) et le mettre en œuvre d'ici la fin de la deuxième année.

c. Objectif : Promouvoir l'utilisation nocturne de l'arrière-pays (cible : niveaux de 2003).

Principales mesures

- Encourager tous les usagers nocturnes à s'inscrire, travailler avec les collectivités et les organisations locales en vue de régler les problèmes d'inscription.
- Créer différentes catégories de campings (sauvage, rustique, secondaire, principal) et les maintenir conformément aux normes établies pour chaque catégorie/type.
- Établir les campings dans les secteurs stratégiques dans différents écosystèmes.
- Entreprendre des consultations concernant la proposition de modifier le barème tarifaire selon un prix par emplacement plutôt que par personne.

d. Objectif : Offrir des expériences uniques en leur genre et un large éventail de choix qui correspondent à de nombreux intérêts et à des capacités diverses.

Principales mesures

Sentiers

- Incorporer davantage de sentiers en boucle et de courts sentiers de fréquentation diurne dans le réseau de sentiers (voir les plans de secteur).
- Comblent les besoins des randonneurs et des cyclistes grâce à la désignation de sentiers à voie simple existants et à la création d'autres sentiers.
- Comblent les besoins des randonneurs équestres en s'assurant que le réseau comprenne des sentiers polyvalents qui satisfont aux normes.

Emplacements de camping

- Fournir des sources d'eau aux emplacements de camping prioritaires dans l'arrière-pays.

Autres solutions d'hébergement

- Maintenir la cabane de Cairns ouverte l'hiver, mener un projet pilote d'ouverture toute l'année.
- Établir des partenariats afin d'offrir des solutions d'hébergement dans des lieux stratégiques de l'arrière-pays. Réaliser les analyses de faisabilité et de marché nécessaires.
- Si l'analyse de marché est favorable, rénover la cabane de Grey Owl et créer un sentier en boucle.

Utilisation hivernale

- Maintenir des pistes de ski tracées et damées.
- Faciliter l'aménagement par des partenaires de parcours pour les traîneaux tirés par des chevaux et élaborer des critères et des exigences.
- Désigner des sentiers polyvalents pour le ski attelé, la trottinette des neiges et la raquette.

Canotage

- Établir des campings accessibles en canot au lac Whirlpool.
- Évaluer la demande d'expériences de canotage et, éventuellement, établir des terrains de camping sauvage le long des parcours de canotage (p. ex., au ruisseau Jackfish, à la rivière Whirlpool ou au ruisseau Swanson).

Charrettes tirées par des chevaux

- Maintenir cette expérience canadienne sans pareil en désignant certains parcours réservés à l'utilisation des charrettes, où le recours périodique à de l'équipement lourd sera nécessaire pour les grands travaux d'entretien.
- Faciliter les occasions pour les visiteurs de découvrir les excursions en charrettes.

Géocachette et autres technologies

- Travailler avec la collectivité des amateurs de géocachette afin d'élargir les possibilités au parc.
- Utiliser les technologies axées sur le positionnement GPS afin d'offrir une expérience plus agréable sur nos sentiers.

Accessibilité

- Évaluer l'accessibilité des sentiers du marais Ominnik et de la forêt boréale.
- Évaluer l'équipement d'assistance existant.

SOUVENIRS

- a. ***Objectif : Faire en sorte que les usagers des sentiers et de l'arrière-pays apprécient les expériences vécues dans le parc et en fassent part aux autres.***

Principales mesures

- Créer des occasions permettant aux gens de publier leurs histoires, d'envoyer leurs commentaires et de proposer leurs idées grâce à des outils innovants accessibles sur le Web.
- Faciliter l'utilisation d'Internet et d'autres outils de réseautage social afin que les élèves et les enseignants puissent faire connaître leur expérience aux autres écoles.

Liens

a) Objectifs : Mieux faire connaître les possibilités qu'offrent les sentiers et l'arrière-pays du parc.

Principales mesures

- Insérer des liens vers Google Earth afin que les Canadiens puissent consulter des images actualisées et télécharger des données dans leurs appareils GPS.
- Développer des réseaux sociaux sur Internet sur le thème des sentiers et de l'arrière-pays (blogues, Facebook, etc.).
- Élaborer une stratégie de communication et de marketing sur l'aménagement des sentiers et de l'arrière-pays.
- Établir des contacts avec des groupes représentant les néo-Canadiens, les Canadiens urbains, les aînés et les personnes handicapées; comprendre et combler leurs besoins en ce qui concerne l'utilisation des sentiers et des installations dans l'arrière-pays.

b) Objectif : Faire en sorte que davantage de jeunes utilisent le réseau des sentiers et de l'arrière-pays.

Principales mesures

- Élaborer et distribuer une nouvelle trousse d'information scolaire présentant les sentiers de fréquentation diurne, les options nocturnes destinées aux groupes scolaires et les autres ressources (p. ex., le programme Adventure Smart).
- Organiser et dispenser des ateliers destinés aux enseignants afin qu'ils apprennent à planifier et à diriger des excursions sûres et fructueuses dans le parc pour leurs élèves.

c) Objectif : Faire en sorte que les visiteurs et les résidents de la région travaillent en collaboration avec Parcs Canada en vue d'améliorer le réseau de sentiers et de l'arrière-pays.

Principales mesures

- Explorer la possibilité de relier les sentiers du parc aux réseaux de sentiers extérieurs par l'intermédiaire de la Manitoba Recreational Trails Association et d'autres partenaires.
- Établir un programme de bénévolat et un accord de partenariat prévoyant des séances de formation pratique faisant la démonstration des pratiques de sentiers durables. Organiser et dispenser à tout le moins une séance de formation/un atelier d'ici la fin de la deuxième année.

H. Plans de secteur

A. Aire du lac Audy (bisons, ères précoloniale et coloniale)

L'aire du lac Audy abrite un troupeau de bisons en captivité. Le secteur est utilisé par le peuple des Premières nations depuis plusieurs siècles. On y trouve également une plantation d'épinettes, établie à l'époque où le parc était une réserve forestière. Voici les deux objectifs définis dans le plan directeur du parc pour ce secteur :

- renforcer les occasions pour les visiteurs de comprendre et d'apprécier l'histoire écologique et culturelle ainsi que l'importance du secteur;
- comprendre les intérêts des visiteurs, des intervenants et des Premières nations et l'utilisation qu'ils font de ce secteur.



B. Côté est (escarpement du Manitoba, basses terres, forêt mixte)

Cette aire s'étend de la frontière sud du chemin de la Rivière-Rolling jusqu'à la route 10 au nord. Les activités comprennent la randonnée, le camping, le cyclisme, le ski, les randonnées équestres, les promenades en charrette et en traîneau et, plus récemment, le ski attelé et la trottinette des neiges.

Les objectifs du plan directeur pour ce secteur sont les suivants :

- Élaborer un plan de secteur de grande portée avec les collectivités et les groupes d'intervenants, incluant les Premières nations.
- Élaborer un éventail d'expériences à l'intention des visiteurs le long de l'escarpement.



Voici les priorités en ce qui concerne l'amélioration des sentiers :

- les carrefours de sentiers au lieu historique national du Centre-d'Inscription-de-l'Entrée-Est et au site du mont Agassiz;
- un sentier en boucle à fréquentation diurne près de la colline Bald.

Les autres possibilités d'aménagement suivantes sont à l'étape de la conception :

- un sentier de ski en boucle de fréquentation diurne près de Kerr's Lake (à l'étude);
- les possibilités de parcours de traîneau/charrette sur le chemin de la Rivière-Rolling.

C. *Wasagaming (lac Clear)*

Wasagaming et le lac Clear sont souvent considérés comme la plaque tournante du parc par de nombreux visiteurs. Voici les deux principales mesures proposées pour ce secteur :

- Aménager des sentiers communicants entre Wasagaming et les aires de l'arrière-pays.
- Travailler avec la municipalité rurale du parc afin d'établir des liens sûrs (franchissement de la route 10) entre Wasagaming et les sentiers situés dans la municipalité rurale du parc.
- Avec les partenaires, étudier la possibilité d'un système de transport pour les visiteurs, avec ou sans transport indépendant, permettant d'explorer l'arrière-pays.



D. *Extrémité ouest (forêt-parc à trembles)*

Dans ce secteur du parc, les sentiers ne sont pas aussi nombreux, en raison notamment des nombreux étangs et des zones humides. L'un des aménagements récents a fait l'objet d'un accord de partenariat avec la municipalité rurale de Silver Creek pour la réalisation d'un sentier reliant la plage Silver et le lac Bydak.



Voici les principales mesures proposées pour ce secteur :

- Élaborer un plan de secteur pour l'extrémité ouest du parc afin de créer des possibilités permettant aux visiteurs de vivre un large éventail d'expériences. Consulter les intervenants et les Premières nations tout au long du processus. (Tiré du plan directeur du parc, 2007)
- Conclure d'autres accords de partenariats permettant de créer des possibilités dans d'autres secteurs (p. ex., lac Deep, lac Ganza, poste Sugarloaf, vallée Birdtail, lac Spruce Island et camping Kays).
- Travailler avec le comité du Sentier transcanadien afin de faciliter les liens.
- Aménager un sentier en boucle de fréquentation diurne près du terrain de camping du lac Deep.



E. *Extrémité nord (forêt boréale, escarpement du Manitoba)*

- Aménager un sentier en boucle partant de la tour Agassiz et permettant aux visiteurs de découvrir l'escarpement.
- Améliorer l'expérience sur les sentiers du lac Moon en modifiant le trajet ou en offrant d'autres expériences (p. ex., un sentier en boucle plus court).

F. Liens entre les secteurs – Traversée du parc national du Mont-Riding

- Aménager un sentier polyvalent de plusieurs jours avec des options de camping dans différents paysages mettant en valeur les nombreuses merveilles naturelles dans l'arrière-pays du parc.
- Saisir les occasions de lier cette initiative aux partenaires de la collectivité et aux groupes responsables des sentiers, par exemple la Manitoba Recreational Trails Association (sentier transcanadien).

I. Processus

Le Comité des sentiers et de l'arrière-pays sera chargé de la mise en œuvre du plan. Le comité examinera et soumettra le plan de travail annuellement en vue de son approbation par l'équipe de gestion du parc.

Les intervenants et les partenaires recevront des mises à jour annuelles et auront l'occasion de fournir leurs commentaires de manière continue. Des « discussions communautaires » seront organisées annuellement.

J. Évaluation du rendement

La réussite de la mise en œuvre du plan sera évaluée à l'aide des méthodes décrites ci-dessous. Au cours de la période d'examen de trois ans, d'autres méthodes pourraient être mises au point en vue de faciliter l'évaluation du plan.

Évaluation environnementale : On procédera la surveillance continue prévue dans le cadre de l'évaluation.

Satisfaction des visiteurs : Des occasions de recueillir les commentaires des visiteurs de façon continue seront offertes dans le cadre de médias sociaux, comme les blogs, et de communications périodiques avec les visiteurs inscrits sur la liste de publipostage des sentiers.

Les sondages périodiques auprès des visiteurs du parc comporteront des questions concernant les possibilités offertes dans les sentiers et l'arrière-pays.

Niveaux d'utilisation

De l'équipement de surveillance sera utilisé sur certains sentiers afin de collecter des données de référence ou de comparer les niveaux d'utilisation avec les données collectées précédemment par le personnel du parc ou les chercheurs (p. ex., Campbell et McKay). L'objectif visant les niveaux de 2003 en ce qui concerne le camping dans l'arrière-pays devra être réalisé d'ici la fin de la cinquième année.

Système de classification : Le système de classification des sentiers et des campings de l'arrière-pays proposé fera l'objet d'une surveillance continue; il sera évalué dans un délai de trois ans et adapté au système de classification national.

Plan de travail : Il fera l'objet d'un examen annuel et il sera actualisé (voir l'annexe 5; plan à élaborer). Le processus servira par ailleurs d'examen annuel des progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan d'aménagement des sentiers et de l'arrière-pays.

Partenariats fructueux : L'objectif de départ en ce qui concerne la mise en place de partenariats fructueux est la conclusion de trois accords de partenariat d'ici la fin de la troisième année du plan.

Annexe 1 — Principes relatifs aux immobilisations

(Tirés du plan directeur du parc national du Canada du Mont-Riding, 2007)

Principes relatifs aux immobilisations

Les programmes de développement et d'investissement doivent être fondés sur une approche de gestion saine, cohérente et transparente.

Gestion des programmes d'investissement

- Vise à réaliser le mandat de Parcs Canada, le plan d'entreprise et le plan directeur du PNCMR
- Se conforme à toutes les lignes directrices, normes, lois et règlements applicables
- Doit être gérable

Intendance et leadership en matière d'environnement

- Se fonde sur une approche intégrée (c.-à-d. intégrité écologique et commémorative, expériences de séjour et activités éducatives)
- Réduit les impacts environnementaux négatifs et, si possible, l'empreinte existante
- Fait montre de leadership sur les plans culturel et environnemental, favorise la reconnaissance et la compréhension du public relativement aux valeurs de Parcs Canada
- Prend en compte l'expérience que vivent les visiteurs, les recherches en sciences sociales ainsi que des solutions de rechange novatrices en matière de prestation de services
- N'entraîne pas la dégradation ou la perte de biens culturels

Viabilité financière

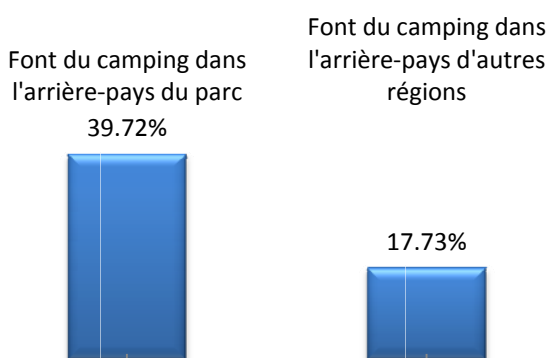
- Viabilité opérationnelle et financière complète pour la durée de vie proposée de l'immobilisation
- Maintien de toute augmentation des biens de Parcs Canada au plus bas niveau possible
- Conception visant à répondre à une demande moyenne plutôt que de pointe
- Prise en compte de la synergie des investissements grâce à des partenariats et au partage des coûts

(adapté de *Directive sur le processus de planification des immobilisations de Parcs Canada, 2005*)

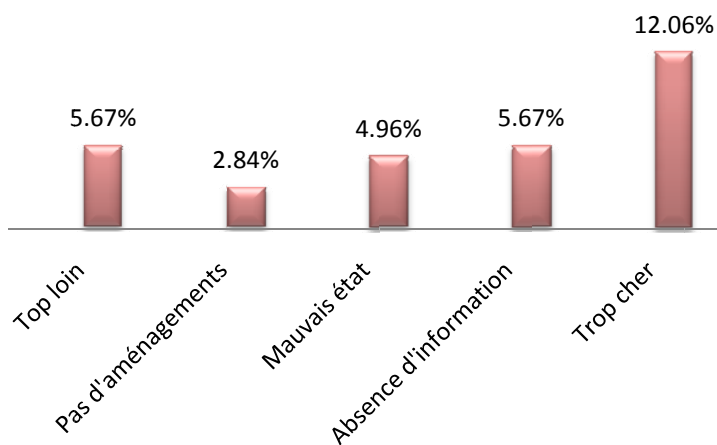
Annexe 2 — Phase 1 des consultations — Commentaires du public

Camping dans l'arrière-pays

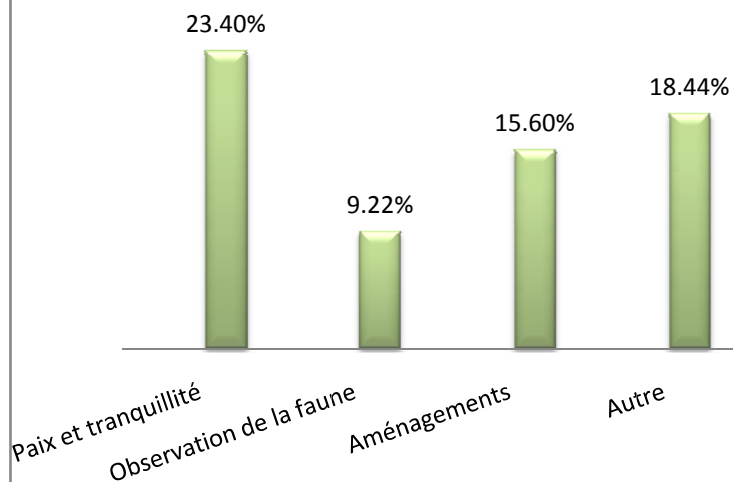
% de répondants qui font du camping dans l'arrière-pays



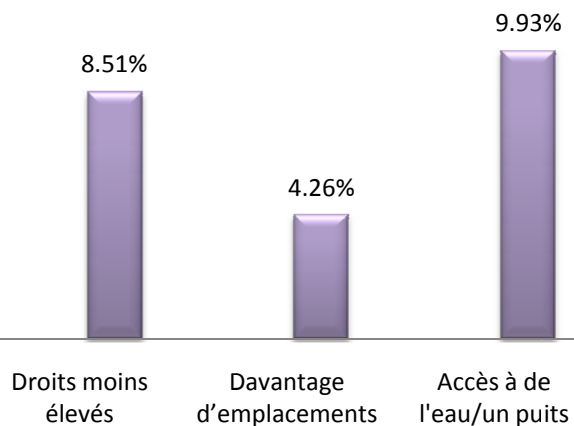
Raisons de ne pas faire de camping dans l'arrière-pays du parc?



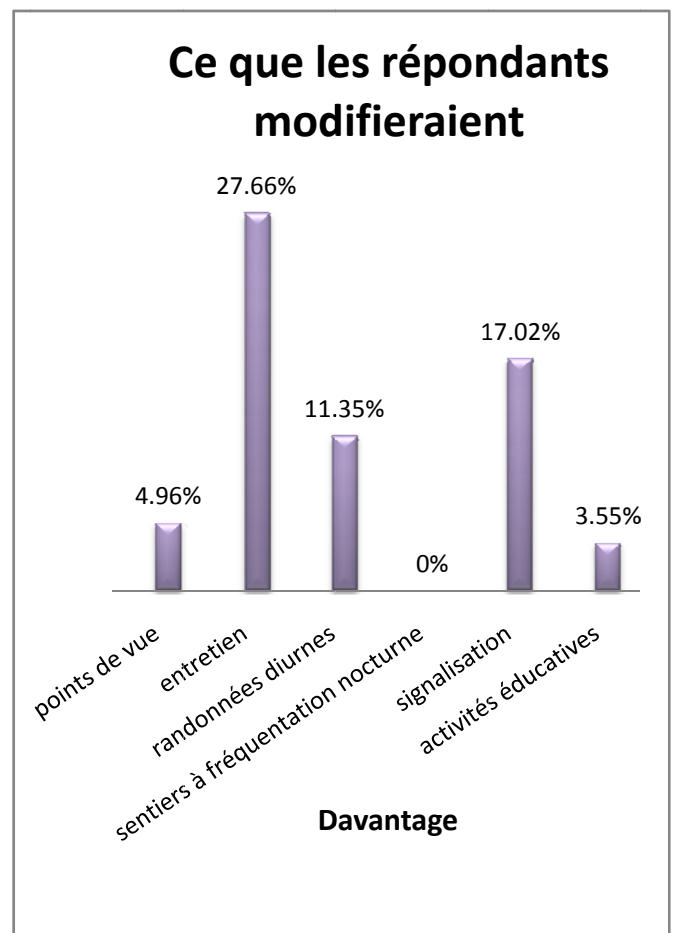
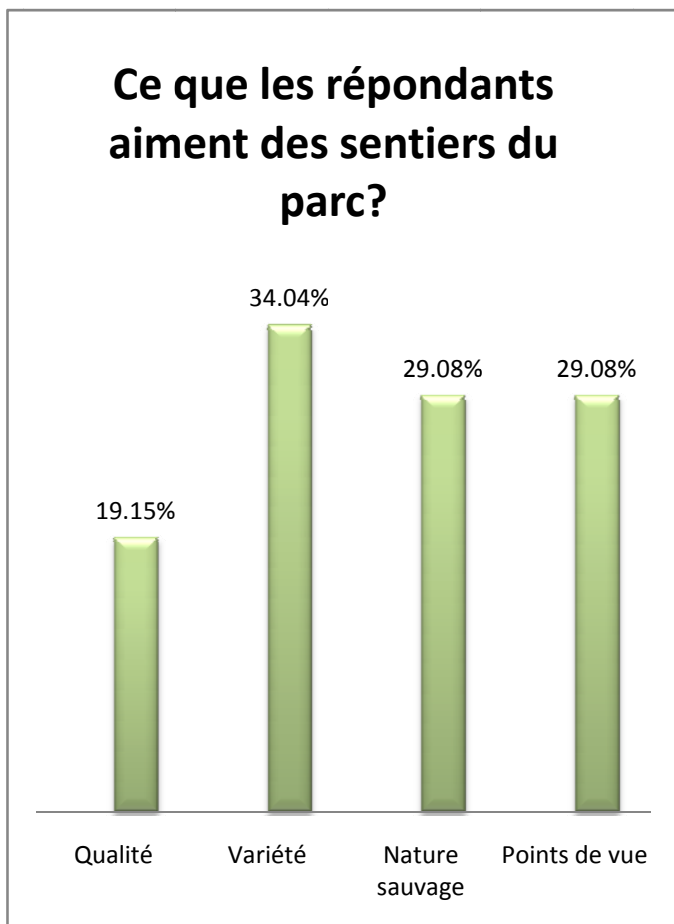
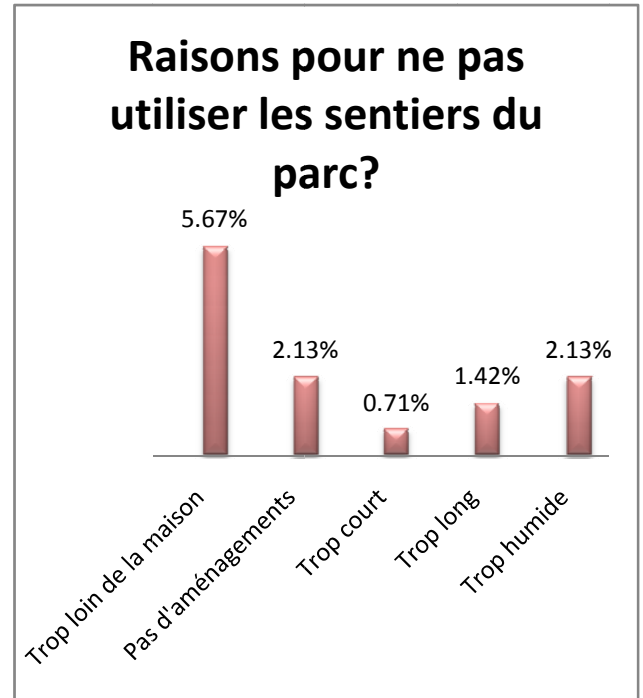
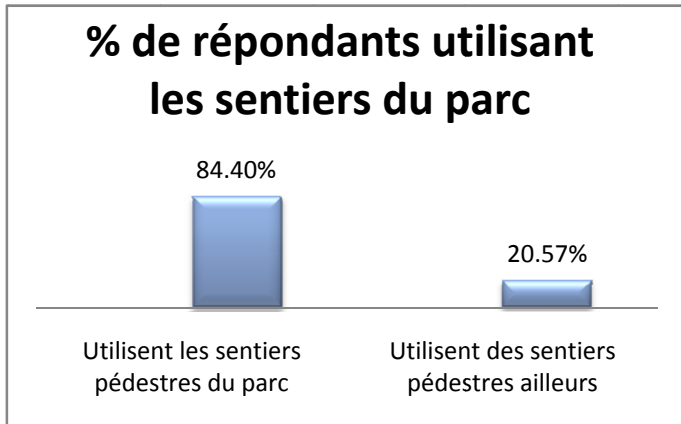
Ce qu'aiment les répondants du camping dans l'arrière-pays du parc?



Ce que les répondants modifieraient ?



Sentiers



Annexe 3 — *Évaluation environnementale (à réaliser)*

Annexe 4 — Système de classification des sentiers et des emplacements de camping

Système de classification des sentiers du parc national du Canada du Mont-Riding				
N° de catégorie	1	2	3	4/5
Nom	Rustique	Secondaire	Principal	À vocation spéciale (promenades)
Description	Nature sauvage	Utilisation diurne et arrière-pays	Sentiers pour charrettes	Sentiers d'interprétation Sentiers accessibles Attractions accueillant un grand nombre de visiteurs
Expérience des visiteurs	Nature sauvage, défi	Diversité des possibilités Expérience du milieu sauvage	Éventail d'activités	Attractions uniques
Possibilités	Éloignement, isolement Autonomie Gérance bénévole avec entretien Liens avec les collectivités	Activités récréatives, forme physique	Sécuritaire et pratique Activités sociales et groupes Activités récréatives Unique	Éducation naturelle/culturelle Accessible aux visiteurs invalides Grands groupes, utilisation intensive
Attentes des visiteurs	Discrétion Dérangement/entretien minimal Choix d'itinéraire Risque plus élevé	Cadre naturel Quelques aménagements/améliorations Risque plus élevé	Cadre naturel Infrastructure des anciennes routes Faible risque	Caractéristiques urbaines Aménagement important Faible risque
Exemples	Aucun à l'heure actuelle À aménager ou reclasser des sentiers existants	Grey Owl Sentier de JET Sentier de la Vallée Grasshopper	Sentier Central Sentier Strathclair Piste cyclable du lac Audy	Promenade Ominnik Sentier de l'Île Boreal Promenade du Bord du Lac
Zonage	Nature sauvage	Nature sauvage	Nature sauvage Entretien motorisé Activités récréatives en plein air	Activités récréatives en plein air Services du parc Nature sauvage

Ébauche, septembre 2009

Activités				
(Fréquentation diurne/nocturne)				
Randonnée	Oui/Oui	Oui/Oui	Oui/Oui	Oui/Non
Randonnée équestre	Oui/Oui	Oui/Oui, dans certaines limites	Oui/Oui	Non/Non
Bicyclette	Limité	Oui/Oui, dans certaines limites	Oui/Oui	Possiblement
Charrette	Non	Non	Oui	Non
Ski de fond	Non/Peut-être	Oui/Peut-être	Oui/Peut-être	Non
Autre		Raquette		Chaise roulante
Nombre et longueur des sentiers	0	38	6	5
% du réseau total (nbre)	0	78 %	12 %	10 %
Kilomètres	0	250 km	154 km	6,1 km
% du réseau total (km)	0	58 %	40 %	2 %
Objectif : % du réseau total en km				
Objectif : % du réseau total en nombre				
Caractéristiques physiques				
Largeur de marche	<50 cm	80 à 120 cm	200 à 250 cm	Variable
Largeur dégagée	50 à 100 cm	150 à 200 cm	3 à 4 m	Variable
Surface	Matériaux indigènes	Matériaux indigènes/gravier	Gravier	Gravier, asphalte, bois
Pentes	Semi-replat	Replat	Filin de sécurité	
Entretien (niveau)	Faible	Modéré	Modéré	Élevé
Équipement	Non motorisé, manuel, chevaux	VTT, véhicules Kubota, manuel, chevaux	VTT, Trailcat, équipement tiré par des chevaux	VTT, équipement lourd
	Véhicule autoneige		Pelle rétrocaveuse, camion tandem	
Inspections	1/an	2/an	3/an	Hebdomadaires, mensuelles
Élimination des arbres	1/an	2/an	3/an	Au besoin

Ébauche, septembre 2009

morts				
Débroussaillage	1 m (manuel)	2 m	3 m	Au besoin
Fauchage	Aucun	1 m	2 m	Au besoin
Signalisation	Limitée, flaches ou marqueurs	Signalisation nationale	Signalisation nationale	Signalisation nationale
Infrastructure	Limitée	Modérée	Importante	Importante
Matériaux	Naturels, matériaux locaux	Naturels et traités	Techniques, traités	Traités
Ponts	Pont en rondins fendus	Ponts de catégorie B	Ponceaux, gués, ponts de catégorie A	Ponts de catégorie B
Promenades	Rustiques, étroites Pilotis de 50 cm	Promenade de 120 cm, pilotis Gravier/géotextile	Palier surélevé déblais et remblais, gravier Niveleuses/barrières d'étang Mur de soutènement	Promenades, rampes Promenade en bois flottante Marches, rampes
Gestion des risques liés aux visiteurs				
Niveau d'utilisation	Faible	Modérée	Modérée	Élevée
Niveau d'autonomie des clients	Avancé	Modéré	Modéré	Faible
Niveau d'intervention	Faible	Modéré	Modéré	Important
Sécurité publique — Espèces en péril	Non motorisée	VTT, véhicule autoneige	VTT, véhicule	VTT, véhicule
Extraction	Civière	Remorque de sauvetage tirée par VTT Traîneau de sauvetage autoneige	Camion à 4 roues motrices, ambulance Remorque de sauvetage tirée par VTT Traîneau de sauvetage autoneige	Ambulance

Système de classification des emplacements de camping de l'arrière-pays du parc national du Canada du Mont-Riding					
N° de catégorie	1	2	3	4	5
Nom	Sauvage	Rustique	Secondaire	Principal	À vocation spéciale
Description	Nature sauvage	Nature sauvage Services limités	Camp pour randonneurs et cyclistes	Camp pour charrettes et chevaux	Parois rigides Départ de sentier pour chevaux
Expérience des visiteurs Possibilités	Autonome Éloignement, isolement Camping sans laisser de trace	Autonome Éloignement, isolement	Diversité des possibilités Expérience du milieu sauvage	Groupes sociaux plus nombreux Sites communs Pêche/canot remorqué	Camping d'hiver/de ski Camping accessible à cheval/en véhicule
Attentes des visiteurs	Aucune infrastructure Solitude	Infrastructure minimale	Bois de chauffage sec Eau que l'on peut rendre potable	Bien aménagé Bois de chauffage sec Eau que l'on peut rendre potable Tuyau d'arrosage Enclos	Dépend selon les différentes fins
Exemples		Emplacements primitifs pas encore désignés	Lac Tilson Lac Deep est Rivière Minnedosa	Lac Gunn Lac Whitewater Ruisseau Gunn	Cabane Cairns Enclos à cheval du lac Audy
Capacité					

Ébauche, septembre 2009

Personnes	4	6	15	25	Dépend selon les différentes fins
Chevaux	6	À déterminer	À déterminer	10	
Charrettes	0	0	À déterminer	3	
Activités					
Randonnée	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Randonnée équestre	Oui	Certains	Non	Oui	Selon le cas
Bicyclette	Non	Non	Oui	Oui	Oui
Charrette	Non	Non	Certains	Oui	Certains
Hiver/ski	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Autre					
Entretien (niveau)					
Accès	Aucun	Faible	Modéré	Études	Études
Contrôle	Cheval	Cheval, autoneige	VTT	VTT, véhicule	
Débroussaillage, fauchage	Aucun	1/saison à cheval ou à pied	2/saison à VTT	3/saison à VTT	
Bois de chauffage	À ramasser	Manuel	À la machine	À la machine	Véhicule remorqué, VTT, autoneige
		À ramasser	VTT, coupe locale	VTT, coupe/remorquage	
Infrastructure					
Tables de pique-nique	Aucun	1	2	3	
Foyers	Aucun	1	2	3	
Refuges en bois	Aucun	0	1	1	
Eau	Aucun	Aucun approvisionnement	Puits	Puits	
Latrines	Aucun	0	Rustiques	Plus confortables	
Entreposage de nourriture	Aucun	0	2	5	
Enclos	Aucun	0	0	2	
Rampes d'attache	Aucun	0	1	2	
Signalisation	Aucun	À déterminer	À déterminer	À déterminer	